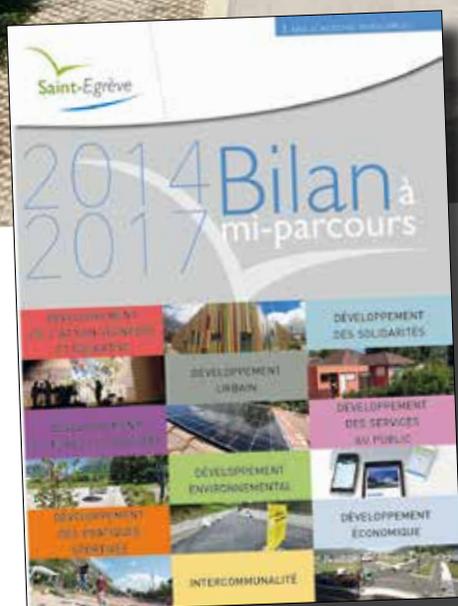


# Saint-Egrève

N° 240

NOVEMBRE 2017

## le journal



# 2014 Bilan 2017 mi-parcours

**inclus en cahier central  
de ce numéro**

**Votre SPÉCIALISTE**  
SKI NORDIQUE & ALPIN  
Sport en CLUBS et Collectivités



INFORMATIONS  
sur  
**vangi-sports.com**



Du 1er au 18 novembre **PROMOTIONS sur ODLO** (sur articles signalés en magasin)



Vendredi 17 novembre à partir de 16h **Démonstration de fartage**  
animée par le service Course **SWIX**



Samedi 18 novembre à partir de 9h **Foire aux skis d'occasion**  
sous le chapiteau au magasin. Skis de piste, de fond, de randonnée,  
nordique, raquettes d'occasion

**vangi-sports.com**

C.C. Les Charmettes- 19, route de Grenoble  
38120 ST-EGREVE Tram E - Arrêt "Le Muret"

**Tél. 04 76 75 10 20**

vangi.sports@wanadoo.fr



**Gremeret**  
Jardins & Paysages  
Rémi GREMERET  
Artisan Jardinier Paysagiste  
Tél. 06 73 49 58 26  
remi.gremeret@hotmail.fr  
www.jardins-paysages.fr

Taille  
Tonte  
Débroussaillage  
Désherbage  
Plantations  
Elagage  
Abattage  
Aménagement  
paysager  
...  
-10%  
sur présentation  
de ce journal



**D. BAPST** Opticien conseil  
*Besoin de lunettes ?  
Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Egrève

- 5 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

*Tiers payant  
Paiement adapté*

**04 76 75 61 18**  
Centre commercial Les Charmettes



**ECRAM**  
Le savoir-faire artisanal  
Vitrage isolant Rénovation  
Menuiserie PVC, ALU et BOIS  
Fermeture de balcons - Volets roulants  
Dépannage rapide à domicile

QUALIBAT  
RGE

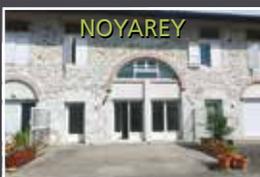
**Tél. 04 76 75 46 88**  
Fax 04 76 75 67 08  
**www.ecram-fenestres-stegreve.fr**  
29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève

**DEVIS GRATUIT**

**GRUPE Jacob Boyer Torrollion IMMOBILIER**

Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !



<b>EXCLUSIVITÉ LOCATION</b>	<b>VOREPPE</b>  Rue piétonne. 1 P+C 28 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage. TBE. Cuisine équipée. Loyer 380 € + ch. 10 €. FA 364 € dont EDL 84 €. Caution 380 €. Dispo de suite. DPE : D.	<b>VOREPPE</b>  Centre ville. 2 P+C 48 m <sup>2</sup> . Cuisine équipée. Jardin privatif. Loyer 601 € + ch. 11 €. FA 600 € dont EDL 130 €. Caution 601 €. Dispo de suite. DPE : E.
<b>SAINT-EGREVE</b>  Saint Robert. 1 P+C 33 m <sup>2</sup> , 1 <sup>er</sup> ét. Chauff indiv gaz. Loyer 372 € + ch. 28 €. FA 372 € dont EDL 90 €, Caution 372 €. Dispo de suite. DPE : F.	<b>SAINT-EGREVE</b>  Rue Anc. Brasserie. 1 P+C 30 m <sup>2</sup> . Terras. priv. Meublé. Loyer 404 € + ch. 120 €. (chauf, eau, élec. compris) FA 390 € dont EDL 90 €. Caution 808 €. Dispo de suite. DPE : D.	<b>NOYAREY</b>  5 P+C de 133 m <sup>2</sup> , en duplex, cellier, garage, terrasse. Loyer 990 € + ch. 10 €. FA 990 € dont EDL 228 €. Caution 990 €. Dispo de suite. DPE : D.

**www.jbt-immobilier.com**

**SAINT-ÉGRÈVE** à côté de la Poste  
63 bis, av. du Général de Gaulle **04 76 940 940**



**CARROSSERIE de la PRIOLA**



Tous travaux de carrosserie  
Grands, moyens et petits travaux - Marbre  
Assurances diverses  
Tél. 04 76 75 10 70  
1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

# sommaire n°240



édito

Daniel Boisset  
maire de Saint-Egrève

## Déjà 3 ans

Depuis 2014 que de chemin parcouru, à la fois pour l'équipe et pour Saint-Egrève ! Dès le début du mandat, nous avons privilégié la concertation avec l'ensemble des acteurs de la ville pour que les projets municipaux soient portés par le plus grand nombre. Aujourd'hui, chaque grande décision est approuvée, non pas seulement par l'équipe municipale, mais également par ceux qui sont concernés : les Saint-Egrévois. C'est ainsi que, dans cet esprit, nous allons reprendre le cycle de "Notre quartier parlons-en". En parcourant les rues de la ville, à la rencontre de ceux qui y habitent, nous allons pouvoir échanger sur les réussites mais également sur ce qui ne va pas et que l'on va améliorer. Il n'est jamais bon de ne pas voir les réalités en face alors allons-y, discutons de tous les sujets ensemble !

Dans le même temps, je ne peux m'empêcher d'être heureux et fier que des équipements tels que le Patio (pour la jeunesse) ou La Vence Scène (pour la culture de tous) soient sortis de terre avec la réussite que l'on connaît. Les habitants se sont emparés de ces équipements et demain ce sera le tour du pôle petite enfance à Fiancey ou de la piscine intercommunale à ses côtés ou bien encore de la médiathèque Barnave qui mettra le livre et la culture à la portée du plus grand nombre.

Notre ville n'est pas seulement "à habiter", elle est également un lieu de travail avec les zones économiques qui se développent telle que Vence Ecoparc ou le nord de la ville avec une nouvelle offre commerciale. Mais que l'on soit habitant ou travailleur, on aime profiter de l'embellissement de Saint-Egrève avec ses nombreux espaces verts. Je pense enfin au tramway qui a fait son entrée sur son tapis de verdure et qui est un lien entre tous les quartiers de la ville.

Profitons de Saint-Egrève et soyons fiers, chacun d'entre nous, d'être acteur de cette construction commune.

## 4-7 | les actualités

Quand le le Geco mitonne au Patio

Informatique : il n'y a pas d'âge pour commencer

Grégoire Bel dans un arbre perché

Open data : Saint-Egrève abonde au portail métropolitain



## I la Ville 8

### Concertation

"Notre quartier, parlons-en !" revient en novembre

### Solidarité

Un mois pour le handicap

## I les loisirs 9-11

### Evénements

Guy Tournier au sommet de son art

Tout miel !

Mobilisation pour "Les Arts en fête"



12 Info pratique

13 Petites annonces

14 Expression politique



www.facebook.com/saint.egreve38120



Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix  
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.

Dépôt légal : novembre 2017  
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72  
Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 900 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales  
Directeur de Publication : Véronique Jaubert

Directeur de la Communication/Rédacteur en chef : François Hernandez  
Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand  
Maquette : service communication



## Quand le Geco mitonne au Patio



Atelier cuisine devant les fourneaux du Patio

Dans un joyeux brouhaha, Celina et Anthony, deux des neuf élèves de la classe du groupe externalisé au collège (geco) se sont installés dans la vaste cuisine du Patio. Sous la direction de leur ergothérapeute Anja Baillot et de Salima Boumelih, les adolescents s'initient aujourd'hui à l'art

délicat de la tarte aux pommes tandis que leurs condisciples se rendent à l'Espace Robert Fiat pour une séance de sport. "Il y a plusieurs entrées à cet atelier organisé au Patio depuis la rentrée de septembre" indique Frédéric Larnaut, coordinateur de cette classe qui dépend de l'Institut d'Education Motrice (IEM) de

l'Association des Paralysés de France (APF). "Apprendre à cuisiner permet de développer l'autonomie des jeunes. Mais cela sert surtout de support concret à leur apprentissage scolaire. Et puis, c'est aussi une activité plaisir" continue l'éducateur qui apprécie la mobilisation de la Ville de Saint-Egrève qui "agit

comme un facilitateur. Il n'a fallu que deux ou trois mois pour que ce partenariat avec le Patio soit mis en place, et nos interlocuteurs municipaux se sont aussi mobilisés pour ouvrir l'Espace Robert Fiat à nos séances sportives".

Accueillie depuis septembre 2014 au collège Barnave, la classe geco permet à neuf jeunes de 11 à 15 ans en situation de handicap physique de poursuivre leur scolarité dans un environnement classique. S'ils ne suivent pas le même cursus que leurs condisciples du fait de leurs pathologies, les élèves sont tout de même intégrés à quelques projets pédagogiques du collège. "Le but de cette classe externalisée est de permettre aux jeunes de se sociabiliser. Pour cela, ils participent à des ateliers entre midi et deux avec les autres collégiens et certains, en fonction de leur niveau et de la disponibilité des enseignants, assistent à des cours classiques". ■

### Zapping du mois

OCTOBRE

Jeudi  
26



### Marianne du Civisme

Lors des scrutins nationaux organisés en 2017, les Saint-Egrévois ont été nombreux à accomplir leur devoir citoyen. La mobilisation locale fut telle que Saint-Egrève décroche même, dans la catégorie des villes de plus de 10 000 inscrits, la deuxième place aux Mariannes du Civisme organisées par l'association des Maires de l'Isère. C'est à l'occasion d'une cérémonie officielle que le Maire, Daniel Boisset, a reçu cette distinction qui récompense l'ensemble des habitants de Saint-Egrève pour leur sens civique. Bravo à tous. Et bravo aussi aux Meylanais qui sont montés en haut du podium !

**ACCESSIBILITÉ** : la parfaite accessibilité du collège Barnave a fortement pesé dans le choix de l'établissement saint-égrévois pour accueillir la classe geco

### Périscolaire 2.0

Depuis la rentrée de septembre, à l'instar de la restauration scolaire, les inscriptions aux accueils périscolaires ne sont plus gérées sous forme de forfaits mais à l'unité avec un (court) délai de modification à respecter. Cette évolution s'accompagne d'une amélioration des services en ligne de la Ville avec notamment la dématérialisation des réservations périscolaires via le compte "Kiosque famille" sur le site [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr). Ces nouveautés permettent aux familles de bénéficier d'une plus grande souplesse dans leur organisation quotidienne. Elles semblent avoir séduit les Saint-Egrévois puisque sur le seul mois de septembre, 543 familles se sont connectées



contre seulement 158 en 2016. Des connexions qui ont permis pas moins de 4 972 modifications pour la restauration scolaire (contre seulement 1 633 l'an passé) et pas moins de 19 608 mouvements enregistrés via Internet pour les accueils périscolaires... ■

# Un cross qui roule !



Tous à fond pour le cross !

La 24<sup>e</sup> édition du Cross de la Ville du dimanche 19 novembre, ce sont 17 courses de 1070 à 8150 mètres à travers le cadre exceptionnel du Parc de Fiancney. Cette année, la compétition conjointement organisée par la Ville et l'USSE athlétisme introduit une bonne dose de fun dans l'événement. En effet, en marge des 13 courses classiques mises en place pour l'occasion et qui s'adressent plutôt à des sportifs entraînés en (très) bonne condition physique, deux d'entre-elles sont plus particulièrement ouvertes aux athlètes occasionnels, voire aux débutants complets. La grande nouveauté de ce cross, c'est sans doute l'épreuve de "run & bike" proposée aux participants. Le principe est simple, il faut constituer une

équipe de deux personnes composée d'un coureur et d'un cycliste. Les deux peuvent permuter autant de fois qu'ils le souhaitent durant les 6km de course mais doivent passer ensemble la ligne d'arrivée ! "C'est une épreuve physique, technique mais très amusante !" explique-t-on au service des sports de la Ville qui a lancé cette idée.

A cette course qui promet d'être échevelée, il faut ajouter le désormais classique "Challenge de la Ville" qui s'adresse à des sportifs de tous niveaux et qui est ouvert à des équipes de quatre personnes, qui courent un relais de trois kilomètres. A noter : les droits d'inscription à ces deux épreuves originales sont récoltés au profit de l'association Soleil Rouge. ■

## Pratique

Pour participer au cross de la Ville du 19 novembre, les clubs doivent s'inscrire avant le jeudi 16 novembre à midi sur <http://comite-isere.athle.org>. Les non-licenciés peuvent se pré-inscrire sur le site de l'USSE athlétisme ou faire les démarches le matin même de leur course. Les équipes participant au "Challenge de la Ville" ou à la course "run & rike" peuvent s'inscrire avant le vendredi 17 novembre sur le site <http://usse-athle.fr> ou sur place le jour même.

**13** C'est le nombre de vélos à gagner à l'occasion du Cross de la Ville du 19 novembre prochain.

## Zapping du mois

OCTOBRE  
Mardi  
3



### Collecte de Fonds

Le Maire, Daniel Boisset et son adjointe à la culture, Geneviève Reynier, ont remis un chèque de 5 800 € à la Ligue contre le cancer représentée par le Pr Agnius-Delor et le Dr Girona. Cette somme a été collectée le 20 septembre dernier à l'occasion de la vente des toiles de Madeleine Burieau qui se sont littéralement arrachées. Pour mémoire, l'artiste qui fut longtemps professeur d'art plastique au collège Barnave, avait légué à la commune une partie de ses œuvres.

## Informatique : il n'y a pas d'âge pour commencer



Les cours d'informatique individuels, gratuits ouverts aux Saint-Egrévois de plus de 60 ans ont repris en septembre dernier. Ces formations, dispensées par des bénévoles dans les locaux de la Maison des Solidarités et des Familles, concernent aussi bien les débutants néophytes que les chevronnés qui ont besoin d'un perfectionnement ou pour un apprentissage d'Internet. Elles comprennent cinq séances

d'1h30 et sont programmées de septembre à juin, hors congés scolaires, le lundi de 14h à 15h30. Les stagiaires apportent leur ordinateur portable afin de pouvoir apprendre à le maîtriser car le CCAS ne dispose que d'un seul ordinateur (sous XP) en prêt. Attention, il n'y a pas de cours pour ceux souhaitant s'initier au fonctionnement des MacIntosh. ■

Inscriptions auprès du secrétaire de la MSF : 04 76 56 05 40.

## Dog attitude, transition chez les toutous



A. Ribero (à g.) a repris "Dog Attitude" créé par N. Cuisinier (à d.)

Souriante et discrète, Anaïs Ribero commence à être bien connue des clients de Dog Attitude, le salon de toilettage canin (et félin) de Fiancey. En effet, si la jeune femme a, début octobre, racheté cette affaire créée en 2006 par Nathalie Cuisinier, cela fait plusieurs mois qu'elle travaille ici et se perfectionne pour parfaitement maîtriser les techniques du toilettage. "En juin dernier j'ai terminé ici une formation de six mois", explique la jeune femme qui se lance maintenant à son compte et qui explique qu'après avoir travaillé un temps comme vendeuse, "j'ai voulu retourner vers un métier en lien avec les animaux". Très à cheval sur le bien-être de ses clients canins et félins, Anaïs Ribero envisage de proposer à la vente des soins cosmétiques pour nourrir et embellir leur poil. "C'est une gamme que j'aimerais faire connaître à mes clients en plus des classiques accessoires comme les tapis ou les jouets..." explique la jeune femme bien décidée à imposer sa patte à ce salon ! ■ Dog attitude (2 rue du 19 mars 1962) est ouvert du lundi au samedi sur rendez-vous uniquement : 06 08 48 02 53.

**NOUVELLE VENUE** : Smartox Biotechnology, qui met au point des molécules thérapeutiques à partir de venins d'animaux, s'est installée dans ses nouveaux locaux de 400 m<sup>2</sup> sur Vence Ecoparc. La société présidée par Rémy Bérout, a en outre ouvert son premier bureau à Boston aux Etats-Unis

**POSTES A POURVOIR** : le 7 novembre est proposée une information collective de préparation au job dating "pôle restauration" organisé le 14 novembre par la Mission Locale à la MEEN. Du 8 au 13 novembre se déroulent des ateliers de préparation à cet exercice. En savoir + : 04 76 13 18 05.

**27-11** C'est la date à laquelle doivent ouvrir trois des six enseignes de restauration qui s'implantent aux abords du carrefour des deux massifs à Saint-Egrève.

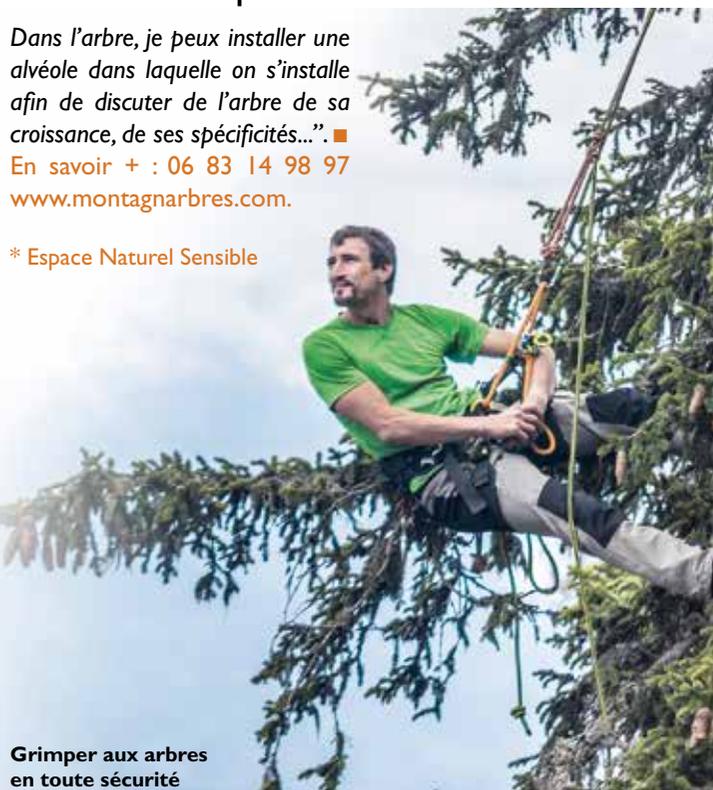
## Grégoire Bel, dans un arbre perché

Grégoire Bel est un homme heureux. Depuis 2013, date à laquelle il a créé Montagn'arbres, le Saint-Egrévois a fait d'une passion sa profession. "Je suis accompagnateur en montagne et parallèlement je suis éducateur en grimpe d'arbre. Pour cette activité, qui me permet d'emmener des groupes de huit personnes grimper dans les arbres, j'ai suivi une formation avec des pros pour apprendre à choisir un arbre, à le diagnostiquer et y poser des cordes de manière à ne pas l'endommager. Grimper aux arbres, ce n'est pas qu'une activité physique, dès qu'on est à trois ou quatre mètres du sol, on est dans un autre monde", explique le jeune homme qui a visiblement gardé une âme d'enfant et qui prend un malin plaisir à travailler avec eux. "Je collabore avec l'Associa-

tion Familiale de Saint-Egrève. Je travaille aussi avec des écoles de l'agglomération pour lesquelles je fais des sorties ENS\* ainsi qu'avec l'association Voyageurs des cimes", continue Grégoire qui a aussi organisé des séjours pour le Pôle jeunesse et qui bien sûr propose ses services aux particuliers (en groupe ou à travers les comités d'entreprise). Que ce soit en forêt ou dans les branches des sujets bicentennaires du parc du Centre Hospitalier Alpes Isère, l'exploration des hauteurs est pour Grégoire Bel un moment de pur bonheur qu'il partage avec gourmandise. "On prend le temps pour évoluer de branche en branche et pour monter jusqu'à la canopée en utilisant soit des cordes d'ascension soit en grimpant plus classiquement sur le modèle de l'escalade.

Dans l'arbre, je peux installer une alvéole dans laquelle on s'installe afin de discuter de l'arbre de sa croissance, de ses spécificités...". ■ En savoir + : 06 83 14 98 97 [www.montagnarbres.com](http://www.montagnarbres.com).

\* Espace Naturel Sensible



Grimper aux arbres en toute sécurité

## Open data : Saint-Egrève abonde au portail métropolitain

La curiosité n'est pas un vilain défaut, surtout lorsqu'elle concerne l'action publique. Pour permettre à tous, et plus particulièrement aux entreprises souhaitant développer des applications pratiques, la Métropole a donc lancé récemment son portail "open data" [data.metropolegrenoble.fr](http://data.metropolegrenoble.fr) qui devrait à terme se transformer en mine d'informations provenant des 49 communes de Grenoble-Alpes Métropole. À l'heure actuelle, 61 jeux de données normalisées disponibles en fichiers facilement réutilisables sont dès à présent proposés aux internautes par la Métro, Grenoble, le SMTC et... Saint-Egrève ! Un chiffre qui devrait s'étoffer au fil du temps. Il faut dire que depuis de nombreuses années, la Ville s'efforce de son côté de mettre à disposition

un maximum de données aux utilisateurs sur son site internet [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr). Parmi elles, on peut bien évidemment trouver le Plan Local d'Urbanisme et tous les documents qui le composent, les délibérations et autres comptes-rendus succincts du Conseil Municipal, les archives des publications municipales, les menus des restaurants scolaires, le budget... Bref tout, tout, tout (ou presque) ce que l'on souhaite pour mieux connaître Saint-Egrève et son fonctionnement. Pour mémoire, l'open data ou donnée ouverte est une donnée numérique dont l'accès et l'usage sont laissés libres aux usagers. ■

Retrouvez les données métropolitaines sur : [data.metropolegrenoble.fr](http://data.metropolegrenoble.fr)

**FOYER DEPARTEMENTAL** : une réunion publique de présentation relative à la réhabilitation/transformation en logements de l'ancien "orphelinat" est prévue le 5 décembre à 18h30 à la maison Borel



### Lumières pour les sportifs !

Perspective rare sur le complexe sportif Jean Balestas depuis la grue qui a permis à la Ville et au SIVOM du Néron de rénover les éclairages des quatre mats gigantesques qui mettent en lumière le terrain d'honneur et la piste d'athlétisme. 18 600 € ont été consacrés à ce chantier... vertigineux !



Le portail open data de la Métropole : des données sur un plateau d'argent

**ENQUETE PUBLIQUE** : l'enquête publique relative à la création d'une aire de grand passage des gens du voyage entre le Fontanil et Saint-Egrève se poursuit jusqu'au lundi 27 novembre 2017 inclus. Le commissaire enquêteur assure une permanence en mairie le 23 novembre de 17h30 à 19h30

**ENQUETE PUBLIQUE BIS** : l'enquête publique relative à l'A480-échangeur du Rondeau débute le 20 novembre durant celle-ci le public peut s'informer et s'exprimer, par voie électronique comme au travers de registres et lors des permanences du commissaire enquêteur (le 21/11 de 9h à 12h, le 14/12 de 16h à 19h). Une exposition est présentée en mairie. En savoir + : [a480-echangeurdurondeau.com](http://a480-echangeurdurondeau.com)

**(40)** C'est le nombre d'arbres qui vont être bientôt plantés par la Ville au niveau du carrefour des deux massifs

## Sécurisation du Néron, les travaux continuent

Le 27 novembre, la Ville lance la dernière tranche des travaux de sécurisation du Néron. Deux filets destinés à bloquer les personnes et les habitations d'éventuelles chutes de blocs vont ainsi être installés dans les hauteurs du Muret. Ce chantier, qui doit durer deux mois, conclut une campagne lancée en novembre 2013 et à laquelle 1 600 000€ ont été consacrés (dont la moitié a été financée par la Ville). En tout 390 mètres de filets de protection et trois merlons ont été mis en place.

Concertation

## “Notre quartier, parlons-en !”, revient en novembre

Les visites de secteur qui rassemblent élus, services et habitants reprennent dès le 25 novembre prochain dans le cadre du dispositif “Notre quartier, parlons-en !”. Explications.



Lancé en 2012 par la municipalité, le dispositif “Notre quartier parlons-en !” permet aux habitants des trois secteurs de la Ville de parler de leur quartier avec leurs élus à l’occasion de déambulations “sur le terrain”. Annoncées en amont, suivant un itinéraire défini à l’avance, ces visites sont l’occasion pour les participants de dialoguer à

bâtons rompus sur les spécificités de leur quartier.

Cette année, c’est le secteur Vence qui ouvre le bal avec un premier rendez-vous fixé au samedi 25 novembre à 9h, rue de Rochepleine au niveau de la aire de jeu du domaine de la Monta. Cette première “balade” propose d’emmener les Saint-Egrévois jusqu’au collège

Barnave. Une seconde déambulation est programmée le 2 décembre au départ du centre commercial des Charmettes à 9h aussi. Ces promenades sont pour les Saint-Egrévois l’occasion de faire part de manière à la fois formelle et conviviale de leurs réflexions relatives à leur quartier et de leur montrer “in situ” les éventuels soucis ou

les solutions qu’ils envisagent pour améliorer le cadre de vie de tous. Ce dispositif est envisagé comme un “facilitateur de dialogue”. L’ensemble des réflexions des uns et des autres sont notées et si la réponse à une question d’habitant ne peut être apportée immédiatement, la Ville s’engage à apporter une réponse par écrit dans les meilleurs délais. Après ces deux rendez-vous, une réunion de synthèse est proposée le mardi 5 décembre à 20h en salle du conseil de la mairie. ■

**A noter :** les visites des secteurs Sud-Néron et Nord Cornillon dans le cadre de “Notre quartier, parlons-en !” sont programmées dès le premier trimestre 2018.

## Un mois pour le handicap

Du 7 novembre au 2 décembre Saint-Egrève s’associe au Mois de l’accessibilité et propose dans ce cadre un programme varié :

**Du 7 novembre au 2 décembre :** Exposition partagée “Regards croisés” des œuvres issues notamment des Ateliers de création du SAJ de la Monta. A découvrir à la Bibliothèque Barnave et au Patio. Vernissage en musique le 23 novembre à la Bibliothèque Barnave à 15h.

**Jeu 9 novembre :** “Questions de parents, questions d’acteurs”, soirée animée à la Maison des Solidarités et des Familles par Annick Reynaud, directrice de l’association Culture Loisirs Vacances Rhône-Alpes et coordinatrice du Pôle ressource handicap sur le département. 20h.

**Lundi 20 novembre :** Information “Ciné Ma Différence” à la Maison des associations. 19h.

**Mardi 28 novembre :** Ciné-rencontre “Le même monde”, séance suivie d’un échange animé par l’association Loisirs pluriel-Porte des Alpes et le Groupe de parents d’enfants différents de Saint-Egrève (GPED). 20h. Tarif unique : 4€.

## Le Pacs en mairie

A partir du 1<sup>er</sup> novembre, c’est en mairie que sont enregistrés les Pactes civils de solidarité (Pacs) alors qu’ils l’étaient jusqu’à présent dans les tribunaux d’instance. Le service Etat civil de l’Hôtel de Ville s’occupe désormais, pour les Saint-Egrévois, des démarches d’enregistrement, de modification et de dissolution de ce contrat d’union ouvert à tous les couples. Les pièces à fournir restent les mêmes : actes de naissance, pièces d’identité, déclaration conjointe et convention de Pacs. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au 04 76 56 53 00. A noter : il est toujours possible aussi pour les futurs Pacsés de s’adresser à un notaire.

## Ciné Ma différence

Dans le cadre du mois de l’accessibilité, Saint-Egrève lance une opération pour mettre en place un dispositif “Ciné Ma Différence” à l’image des séances qui sont proposées par Mon Ciné à Saint-Martin-d’Hères. Ces projections, qui pourraient être mises en place à La Vence Scène dès le mois de janvier prochain, ont pour objet de rendre le cinéma accessible à des enfants et adultes autistes, polyhandicapés, avec un handicap mental, ou des troubles psychiques, qui en sont privés par leur handicap. Des séances chaleureuses et adaptées où chacun, avec ou sans handicap, est accueilli et durant lesquels des bénévoles formés accueillent (et accompagnent éventuellement) tous les spectateurs durant la séance. Pour cela, le CCAS constitue une équipe de bénévoles. Les personnes intéressées sont conviées à



une rencontre d’information à la Maison des Associations, rue Casimir Brenier, le lundi 20 novembre à 19h animée en partie par des membres de l’équipe de Mon Ciné qui témoigneront de leur expérience. ■

**Saint-Egrève**

# 2014 2017 Bilan à mi-parcours

**DÉVELOPPEMENT  
DE L' ACTION JEUNESSE  
ET ÉDUCATIVE**



**DÉVELOPPEMENT  
DES SOLIDARITÉS**



**DÉVELOPPEMENT  
URBAIN**



**DÉVELOPPEMENT  
CULTUREL ET ASSOCIATIF**



**DÉVELOPPEMENT  
DES SERVICES  
AU PUBLIC**



**DÉVELOPPEMENT  
ENVIRONNEMENTAL**



**DÉVELOPPEMENT  
DES PRATIQUES  
SPORTIVES**



**DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE**



**INTERCOMMUNALITÉ**



# ✓ Développement de l'action jeunesse et éducative

## » JEUNESSE



**Le Patio**

En fonction depuis le 22 septembre 2014, le Patio est devenu l'équipement municipal de référence dédié à la jeunesse. La structure implantée avenue de la Monta est composée de trois espaces dédiés à l'accueil du public jeune, aux activités de loisirs et à l'administration. Elle reçoit les partenaires locaux impliqués dans la politique jeunesse de la Ville : le service enfance jeunesse prévention de Saint-Egrève dont l'équipe du Pôle Jeunesse qui a la charge du fonctionnement de l'équipement mais aussi les associations MJC et APASE. Chaque semaine, près de 1000 personnes fréquentent le Patio.



■ Depuis novembre 2014, le **Tremplin jeunes talents** organisé par le Pôle Jeunesse attire une quarantaine d'artistes de 12 à 25 ans à La Vence Scène. Le concours est devenu un rendez-vous annuel incontournable faisant systématiquement salle comble.

■ En 2016, 163 000€ ont été consacrés à la **mise en accessibilité de l'Espace**

**Europe** (création d'un ascenseur extérieur, réorganisation des salles et de l'accueil) et 47 000€ au **réaménagement du centre de loisir maternel** (création d'une cuisine pour enfants...)

■ **SOS orientation**, le Pôle Jeunesse en lien avec la MEEN, la Mission locale, l'APASE et la MFR aide les jeunes de plus de 16 ans qui cherchent des solutions d'orientation pour leur formation.

■ 20 000 € sont consacrés chaque année à organiser **cinq chantiers vacances** de 30 heures avec 25 jeunes de 16 à 18 ans.

■ 2 500 € par an sont consacrés à soutenir environ cinq projets portés par des jeunes de 16 à 25 ans.

■ Le **BTR Show**, l'événement de glisse urbaine du skate parc de Vence lancé en 2012, s'est imposé comme un rendez-vous incontournable dans l'agglomération. La manifestation festive s'accompagne désormais de messages de prévention routière.



## » SCOLAIRE



■ Depuis 2014, 330 000 € ont été consacrés à l'achat du matériel pour doter les écoles publiques dans le cadre du **plan numérique** (50 tableaux blancs, 50 vidéoprojecteurs interactifs, 50 ordinateurs pour les piloter, 270 terminaux de fond de salle et six "classes mobiles"). A cela s'ajoutent 80 000€ de main-d'œuvre assurée par les services de la Ville.

■ Rythmes scolaires : mise en place en 2013, la **semaine de 4,5 jours** a nécessité l'adaptation des accueils périscolaires.

■ **Dématérialisation** : depuis le 22 août 2017, les **réservations pour les accueils périscolaires** peuvent être gérées directement via le site web [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr).

■ **Accueil périscolaire** : en 2016-2017, les salles des **six écoles réservées à cette activité ont été redécorées et dotées de mobilier spécifique**. Les outils de communication ont été améliorés pour permettre une meilleure information aux familles.



## Le plan de rénovation des écoles

Depuis le début du mandat, la Ville poursuit un ambitieux plan de rénovation thermique et fonctionnelle de ses six groupes scolaires. En 2014-2015, l'école de La Monta a bénéficié d'une remise à niveau de l'élémentaire mixte 2. Des travaux d'agrandissement du restaurant scolaire ont aussi permis de préparer l'établissement à accueillir une augmentation de sa fréquentation. L'ensemble du bâtiment de la maternelle a été rendu accessible aux personnes en situation de handicap et a bénéficié de travaux d'amélioration énergétique. 600 000 € ont été consacrés à ces travaux. Depuis 2015, les efforts de rénovation sont concentrés sur le groupe scolaire de Prédieu pour un montant d'un million d'euros.

**AVENIR : La rénovation énergétique et fonctionnelle du groupe scolaire Barnave doit débuter en 2018 et 2 000 000 € environ seront consacrés à la restauration complète de cet équipement.**

# ✓ Développement des solidarités

## » ACTION SOCIALE

La Maison des Solidarités et des Familles est officiellement devenue un Centre Social en mai 2016 ! Véritable établissement dédié aux solidarités, il a été co-construit "sur-mesure" avec les utilisateurs. Associations à vocation sociale et Saint-Egrévois ont ainsi participé à un forum en 2015, pour définir les grandes lignes de ce Centre Social. En lien avec la politique familiale de la CAF, la MSF a ainsi pu élargir son champ d'action. Ouvert à l'ensemble de la population, elle propose accueil, animations, activités et services à finalité sociale. C'est un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle, un lieu de rencontres, d'échanges et de développement des liens sociaux.



## La création d'un centre social

■ En novembre 2016, près du Square Armand Nordon, était inaugurée la première résidence intergénérationnelle de la Ville dont cinq des 14 logements sont labellisés "Habitat Seniors Services". Ce label H.S.S.® vise à préserver le plus longtemps possible l'autonomie des personnes âgées à leur domicile. Fin 2017, une charte a été signée



avec la SDH pour organiser le bon voisinage.

■ Portage de repas à domicile, service d'accompagnement aux courses, sorties mensuelles... La Ville et son CCAS poursuivent leurs efforts en matière de services proposés aux seniors afin de leur permettre de se maintenir à domicile dans les meilleures conditions possibles.



■ Depuis 2016, la séance mensuelle des **lundis cinéma du CCAS** propose aux seniors d'assister à une projection à La Vence Scène. Suivie par un thé, elle rassemble entre 60 et 80 personnes qui saisissent cette occasion pour maintenir une vie sociale riche. Elle sont aussi une porte d'entrée vers d'autres animations comme les ateliers "remue-méninges" du mardi.

■ En 2017, le CCAS a mis en place un service d'**aide administrative à domicile** afin d'accompagner les seniors qui le souhaitent dans leurs démarches d'accès aux droits en ligne.

**AVENIR : en 2018 l'aide alimentaire sera relocalisée dans des locaux rénovés à la Maison des Solidarités et des Familles.**

## » PETITE ENFANCE

Lancée en janvier 2017, la construction du Pôle Enfance devrait se terminer au premier trimestre 2018. Ce nouvel équipement de 2,5 millions d'euros (dont une partie est financée par la CAF et le Département) accueillera à Fiancey un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) de 40 places, un Relais d'Assistants Maternelles (RAM) mais aussi une ludothèque associative. Bâtiment en bois intégré au site, il est bardé de solutions innovantes et respectueuses de l'environnement. Ce sont les architectes grenoblois de R2K qui ont été chargés de dessiner cet équipement de 620 m<sup>2</sup> utiles posé sur des pilotis. A noter, ce projet est mené en parallèle à des actions de rénovation des équipements existants comme par exemple l'Accueil Petite Enfance des Mails qui a fait l'objet d'aménagements en 2015 le portant à 35 places.



ZOOM SUR

**Le Pôle Enfance**

## » HANDICAP



ZOOM SUR

**La mise en accessibilité des équipements**

Dès 2007, Saint-Egrève s'est engagée dans un vaste programme de travaux de mise en accessibilité de ses équipements. En 2015, 27 d'entre-eux avaient été rendus conformes aux normes pour un budget total de 750 000€. Afin de rendre les 54 Etablissements Recevant du Public (ERP) de la Ville de Saint-Egrève et la trentaine d'Installations Ouvertes au Public (IOP), parfaitement accessibles à tous, la Municipalité a adopté un Agenda d'Accessibilité Programmé (AD'AP) et consacre en moyenne une enveloppe annuelle de 215 000€ entre 2016 et 2021 à la mise en œuvre de celui-ci. A ce jour, de nombreux équipements (dont les tennis de Fiancey - notre photo) ont bénéficié d'aménagements ad hoc. En parallèle, la Ville mène des actions d'information et de sensibilisation aux handicaps.

**Stationnement : à Saint-Egrève, 153 places de parking sont réservées aux personnes à mobilité réduite.**

# ✓ Développement urbain

## » DÉPLACEMENTS



### L'arrivée du Tram

■ 7 km de pistes cyclables ont été créés à Saint-Egrève le long de l'axe du tram E. D'autres artères comme la rue des Abattoirs ont été dotées de ce type d'équipements. 38 km de pistes sont aujourd'hui réservés aux piétons et aux cyclistes.

■ 208 places en zone bleue ont été mises en service en concertation avec les commerçants afin de faciliter le stationnement de tous.

■ Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, Saint-Egrève a fait partie des neuf premières communes de l'agglomération à intégrer le dispositif "Métropole apaisée". Sur les 72 km de voirie de la commune, la limitation de vitesse pour les voitures est généralisée à 30 km/h sauf pour 15 km où elle s'élève à 50 km/h.

Le 19 mai 2015, la ligne E du tram était testée sur Saint-Egrève par le SMTC. Après une phase d'essais, il a été mis en service le 13 juillet et officiellement inauguré le 5 septembre 2015. Depuis, la ligne transporte en moyenne environ 8 000 passagers par jour (contre 3 700 avec le bus précédemment). Elle permet de se déplacer facilement dans la commune et de rallier Grenoble en une vingtaine de minutes. Cette évolution s'est accompagnée d'une redistribution des lignes TAG de bus : Saint-Egrève en compte six depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015. Si une trentaine de trains continuent à desservir la gare quotidiennement, l'autopartage se développe et deux "Citilib", l'une stationnée à la gare (depuis octobre 2014) et l'autre sur l'avenue de la Monta, sont à disposition de ceux qui souhaitent utiliser ponctuellement une auto.



## » EMBELLISSEMENT

Caractéristiques du cadre de vie saint-égrévois, les parcs publics sont une composante essentielle du paysage local. Sur 62 hectares d'espaces verts, la Ville entretient huit parcs et jardins qui représentent 32 hectares de verdure. Depuis 2014, la municipalité est intervenue sur ces sites afin de les entretenir et de les aménager. Ainsi, le petit espace naturel sensible de la Roselière du Muscardin fait l'objet d'un plan de gestion pluriannuel qui a permis notamment de refaire les berges en y installant des fascines, d'isoler la presqu'île pour y limiter le piétinement ou encore de réaliser des équipements pour mieux gérer le niveau et le renouvellement de l'eau. A Fiancéy, les cheminements ont été partiellement rendus accessibles à tous et un nouveau plan de circulation et de nouvelles plantations ont été réalisées dans le Parc de l'Hôtel de Ville.



### Les parcs de la Ville



- L'engagement de la Ville de planter 1000 nouveaux arbres durant le mandat est en passe d'être réalisé puisque 990 arbres et arbustes ont été mis en terre depuis 2014.

- 300 000 € ont été consacrés par la Ville à la piétonisation de l'allée cavalière qui mène au Château Borel. Elle accueille depuis février 2017 le marché du jeudi.



## » URBANISME

- Depuis 2014, la Ville a délivré les permis de construire pour 695 nouveaux logements dans des programmes collectifs. Nombre d'entre eux sont localisés le long de l'axe structurant de la ligne E du tram comme cela était prévu dans le cadre du contrat d'axe passé avec le SMTC.



- 251 logements locatifs à caractère social ont fait l'objet d'un permis de construire depuis 2014.

- Les travaux de préparation du terrain Philibert Delastre ont été lancés par la Ville et la réalisation de la première tranche du futur quartier durable de la Gare doit commencer dès janvier 2018.

## » VOIRIE



### Le carrefour des Deux massifs

L'entrée nord-ouest de Saint-Egrève a été entièrement redessinée. En effet, le Département, la Métro et la Ville ont travaillé de conserve pour réaménager l'ancien carrefour des Abattoirs en carrefour à feux organisé autour d'une place centrale que la commune a doté d'une lentille d'eau. Profitant de l'occasion, la rue des Abattoirs a aussi été requalifiée en profondeur et équipée d'une bande cyclable et de nouveaux trottoirs. Cet équipement, qui s'appelle désormais le carrefour des Deux massifs, permet de rationaliser et de fluidifier la circulation dans un secteur qui a été profondément remodelé avec notamment la réfection du parking du centre commercial et l'aménagement des terrains de l'ex ETAMAT.

- 1 110 000€ ont été consacrés par la Ville à la requalification des voiries de la rue du Muret. Les circulations y ont été sécurisées par la création d'une "zone 30", deux plateaux traversants et trois "écluses" permettent de gérer la vitesse des véhicules. Enfin, pour des considérations esthétiques, les réseaux ont été enterrés.



**A VENIR : La rénovation de la rue de Rochepleine par la Métropole est en cours et devrait se terminer en décembre prochain. Par le biais d'un fonds de concours communal, Saint-Egrève investit 116 000€ dans ce projet pour renouveler l'éclairage public et réaliser des travaux d'embellissement**

## » CULTURE

ZOOM SUR



### Incontournable La Vence Scène

Inaugurée en novembre 2013, La Vence Scène a trouvé sa vitesse de croisière et s'est imposée comme la pierre angulaire des sorties culturelles à Saint-Egrève. Depuis 2014, 48 spectacles vivants y ont été programmés. Environ deux tiers des dates ont été jouées à guichet fermé et le nombre de spectateurs est passé de 6300 la première année à 6800 lors de la dernière saison. Côté cinéma, les deux salles de 400 et 100 places ont permis de proposer plus de 4600 séances en trois ans qui ont attiré environ 154 000 spectateurs. Chaque année Saint-Egrève consacre un budget de fonctionnement d'environ 2 400 000€ à la culture dont 670 000€ pour La Vence Scène.

- Plus de 50% des films de La Vence Scène sont classés "art et essai".

- En 2016, L'Unisson et l'école de musique du Fontanil ont signé une convention de mise en réseau de leurs actions qui a débouché sur la création en 2017 du Labo Musik'n D'jeuns qui propose de "coacher" des musiciens amateurs afin de former un groupe éphémère le temps d'un concert.

- En moyenne environ 10 000€ sont chaque année consacrés à l'achat d'instruments neufs pour L'Unisson. Le CRC investit dans des instruments rares (violoncelles, tubas, hautbois anglais, flûte basse, saxophone ténor...) pour les rendre accessibles aux élèves.



- Une convention entre L'Unisson et le Centre Hospitalier Alpes Isère permet aux professeurs et élèves du premier de se produire régulièrement dans la chapelle du second. Elle permet aussi de développer des projets communs de formation musicale pour les personnels de l'hôpital.

- 9252 personnes sont venues en mairie découvrir les 38 expositions d'art plastique proposées dans le cadre des programmations culturelles depuis 2014. Les salons d'exposition de l'hôtel de ville ont été ouverts au public 274 jours sur cette période.



## » ANIMATIONS



- Créées en 2016, "A Vous de voir", les rencontres cinématographiques de Saint-Egrève, ont attiré plusieurs milliers de spectateurs durant ses deux premières éditions.

- Exposition au cinéma, ciné-débat, opéra au cinéma, séances animées, ciné p'tit-déj', atelier court-métrage, La Vence Scène multiplie les animations autour du septième art.

- Partenaire de l'association "Les CE tissent leur toile", Saint-Egrève participe depuis 2014 au festival "Ecran Total". La Vence Scène a déjà reçu deux fois cet événement qui a rassemblé environ 2300 spectateurs lors de son édition 2017.



**À VENIR : A l'horizon 2020, la Ville devrait se doter d'une véritable médiathèque du XXI<sup>e</sup> siècle, évolution de la bibliothèque Barnave vers des services correspondant mieux aux attentes des Saint-Egrévois. La concertation autour de ce projet a commencé en février 2017. Les annexes continueront à fonctionner normalement jusqu'en 2020 puis leurs locaux seront valorisés pour devenir des lieux de création de lien social dont le livre fera partie.**

# » ASSOCIATIONS

La Ville continue de soutenir les associations en leur consacrant des aides directes et indirectes. Ainsi chaque année ce sont au minimum 712 000 € qui sont consacrés par la Ville aux subventions des associations sportives, solidaires ou de loisirs. Il faut à cela ajouter près de 600 000 € qui sont consacrés aux locaux mis à leur disposition, aux frais de chauffage, de lumière...

Saint-Egrève est riche d'un tissu associatif particulièrement dynamique qui participe activement à créer du lien social. Pour accompagner les bénévoles dans leurs démarches, Saint-Egrève met en outre à leur disposition les ressources de la Maison des associations qui leur propose régulièrement des formations techniques.

ZOOM SUR

Des associations soutenues



## ✓ Développement des services au public



Concertation avec les habitants et "APIH Culture"

■ "Notre quartier parlons-en !" offre la possibilité aux habitants d'échanger avec leurs élus et les services municipaux sur le terrain lors de déambulations dans les trois secteurs de la ville. Annoncées en amont et suivant un itinéraire défini à l'avance, ces visites ont lieu périodiquement. Les prochains rendez-vous concerneront le secteur Vence les samedis 25 novembre et 2 décembre.

■ 47, c'est le nombre de membres que

comptent aujourd'hui les Conseils des habitants des trois grands secteurs de Saint-Egrève (Nord Cornillon, Sud Néron et Vence). Ces instances participatives sont ouvertes à tous les habitants qui souhaitent s'investir dans la vie de leur quartier.

■ Six sessions des permanences "Vos élus viennent à votre rencontre" ont été organisées depuis juin 2016. Ces rendez-vous permettent aux habitants d'échanger en "tête à

A Saint-Egrève, les habitants peuvent participer activement à l'amélioration de leur cadre de vie. En plus des instances de concertation mis en place depuis plusieurs années, la Ville a souhaité impulser un nouvel élan à la démocratie locale début 2017 avec le lancement de APIH (pour Appel aux Projets et Initiatives des Habitants). Ce dispositif permet de financer les idées d'investissement lancées par les Saint-Egrévois afin d'améliorer encore la qualité de vie dans leur secteur.

33 projets d'aménagement imaginés par autant de Saint-Egrévois ont ainsi été étudiés cette année. Au final, ce sont trois d'entre eux qui ont été retenus par les Conseils des habitants pour leurs qualités respectives et qui seront aménagés prochainement : une aire de jeux avec balançoire dans le Parc Barnave, une aire de fitness dans le parc de Fiancey et enfin, un petit square de détente à l'angle des rues de Champy et des Brieux.

tête" sur différentes questions avec leurs élus référents de secteur lors d'un entretien privé.



# » SERVICES À LA POPULATION



■ En avril 2017, la Ville a souhaité encourager et féliciter les plus jeunes pour leur entrée dans la vie civique. Près de 90 jeunes saint-égrévois âgés de 18 à 19 ans ont ainsi été reçus à l'Hôtel de Ville pour se voir remettre symboliquement leur 1<sup>ère</sup> carte d'électeur lors d'une "Cérémonie de citoyenneté".

■ La Ville gère plus de 3250 emplacements sur les deux cimetières de la Monta. Cet espace de mémoire et de souvenir essentiel pour nombre de familles saint-égrévoises a fait l'objet de différentes actions d'entretien et d'embellissement depuis 2 ans. L'entrée du cimetière a notamment été réaménagée.



■ 3 368, c'est le nombre de factures qui ont été réglées en 2016 par carte bleue via le site Internet de la Ville soit environ 15 % des factures émises par les services municipaux par an.

■ A l'occasion des élections présidentielles et législatives, les Saint-Egrévois ont pu démontrer leur grand sens civique par une forte participation. Saint-Egrève a ainsi été distinguée lors de la cérémonie des "Mariannes du civisme", le 23 octobre, pour sa deuxième place des villes de plus de 10 000 habitants de l'Isère ayant le plus voté.

■ Depuis 2016, Saint-Egrève est devenue une des seize communes de l'Isère en mesure de délivrer les nouvelles cartes d'identité sécurisées et biométriques. C'était déjà le cas auparavant pour les passeports biométriques.

# » COMMUNICATION

■ Depuis 2014, la Ville a étoffé ses outils numériques de communication. Ainsi une page Facebook et un compte Twitter municipaux sont venus compléter le portail internet municipal. Plus de 1000 abonnés suivent désormais la Ville sur Facebook et 450 sur Twitter.

■ En 2014, la communication numérique de la Ville a été récompensée par une quatrième arobase (sur cinq possibles) décernée par l'association nationale "Villes et villages internet".

■ En octobre 2016, les 4 panneaux électroniques d'information municipaux ont été entièrement renouvelés.



**A venir : Un nouveau portail internet. Mis en service en 2010, l'actuel portail internet municipal va être entièrement rénové pour se mettre en conformité avec les usages actuels. Le futur site sera développé sur une nouvelle plateforme "adaptive" ("responsive design" en anglais) garantissant une lecture optimisée sur tous supports (ordinateurs, smartphone et tablettes). Objectif : améliorer l'accès aux télédémarches et l'accessibilité à tous les publics. Mise en ligne prévue dans le courant 2018.**

# » PRÉVENTION/SÉCURITÉ



■ Une police municipale bien équipée : les six agents de la police municipale de Saint-Egrève disposent de deux voitures, de deux motos et de deux VTT pour remplir leurs missions. Ils sont également équipés de gilets pare-balles et de machines à PV électroniques.

■ Depuis 2015 la Police Municipale a été dotée de mini-caméras. Grâce à ces dis-

positifs les agents peuvent à tout moment enregistrer leurs interventions. Saint-Egrève a ainsi été tête de file en la matière avant que cette mesure se généralise aujourd'hui à d'autres communes françaises.

■ Pour faire face à d'hypothétiques catastrophes, la Ville s'est dotée en 2015 d'un Plan Communal de Sauvegarde, un nouvel outil qui s'ajoute à l'arsenal préventif de la Ville.

■ En 2015 également, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a été remis à jour. Celui-ci est consultable et téléchargeable sur le site internet municipal.

■ En 2016, la Police municipale a été dotée d'un véhicule électrique de type Renault Zoé.

**A venir : La vidéo-protection. Présenté aux habitants lors d'une réunion publique en juin 2017, le projet de déploiement de la vidéo-protection est sur les rails. La Ville travaille en étroite collaboration avec les services de la Gendarmerie Nationale sur ce dossier. Bien que courant désormais, la surveillance de l'espace public par des caméras reste en effet très réglementé. L'objectif est d'installer le matériel sur des lieux stratégiques de la commune dans le courant de l'année 2018 pour un investissement total de 380 000 euros**

# » FINANCES

■ Depuis 2013 et un satisfecit décerné par la Cour Régionale des Comptes, la Ville continue d'afficher **une bonne santé financière**. Le taux d'endettement de la commune très en deçà des moyennes nationales combiné à une épargne nette en progression permet à la Ville d'envisager sereinement les investissements prévus pour ce mandat.

■ 0 % hors inflation, depuis 2008 les **taux d'imposition locaux n'ont pas été augmentés**.

■ 1 million d'euros, c'est la **baisse de l'annuité des emprunts** de la Ville qui est passé de 7,4 millions en 2016 à 6,4 millions en 2017.

■ 14,17 %, c'est le montant de l'**augmentation de l'épargne nette** de la ville en 2017. Cette épargne nette permet de financer

entièrement l'enveloppe "entretien des équipements municipaux".

■ 5,2 millions d'euros, c'est le montant total que la Ville consacra à ses investissements en 2017. Plus d'un million d'euros seront ainsi dédiés à la construction du nouveau Pôle enfance de Fiancey ou 340 000 euros à la rénovation fonctionnelle et énergétique de l'école mixte 2 de Prédieu.

## ✓ Développement environnemental

# » TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



### Des bâtiments moins énergivores

■ Avec l'extension du Centre Technique et la mise en place de la crèche modulaire des Mails, depuis 2015 la Ville **éclaire et chauffe 49 167 m<sup>2</sup> de locaux** soit l'équivalent de sept terrains de football.

■ Une **économie de dépenses énergétiques** de 95 000 € devrait être réalisée en 2017. Une tendance à la baisse initiée au début du mandat, puisque 100 000€ d'économies d'énergie avaient déjà été enregistrées en 2014 par rapport à l'année précédente.

■ Depuis février 2017, l'expérience lancée par la Ville dans ses parcs en 2014 a été étendue aux lampadaires de ses zones d'activités. Dans ces secteurs peu ou pas fréquentés la nuit, une **extinction partielle de l'éclairage public** entre 1h et 5h du matin permet de préserver la faune nocturne et d'éviter un gaspillage énergétique



■ Saint-Egrève est la première commune de l'agglomération à avoir **mis à disposition de l'entreprise citoyenne Solaire d'Ici des toitures de ses bâtiments publics**. L'été 2017, l'entreprise a installé environ 120 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur les écoles de La Monta et du Pont de Vence.

**T**ransition énergétique, économie d'énergie, confort d'utilisation... la Ville continue à s'investir pour réduire la consommation énergétique de ses bâtiments. Si les notions de frugalité énergétique sont intégrées à chaque nouvel équipement, les locaux existants de Saint-Egrève font l'objet de campagnes de rénovation régulières. Ainsi, alors qu'ils font l'objet de lourds travaux de mise en accessibilité, les groupes scolaires de la Ville bénéficient aussi de travaux d'amélioration énergétique (doublage par l'extérieur, changement des huisseries...). Chaque année, Saint-Egrève consacre environ 1 500 000€ aux actions liées à la transition énergétique.

■ Aujourd'hui 20% du **parc automobile de Saint-Egrève est électrique** ce qui représente 12 véhicules sur 60. Dernier investissement en date, une Zoé électrique mise à disposition de la Police Municipale lui permet de mener à bien une partie de ses missions.



## » ENVIRONNEMENT



■ 80% des 1 500 000€ du budget annuel consacré par la Ville à la **transition énergétique** concernent les **espaces verts**. Ceux-ci font l'objet d'une gestion raisonnée et des solutions ont été développées pour y supprimer l'usage de tout produit phytosanitaire.

■ Petit espace naturel sensible (ENS), la Roselière du Muscardin fait l'objet d'un plan de gestion qui permet d'en préserver le côté sauvage et d'en protéger la faune et la flore.



## ✓ Développement des pratiques sportives

## » ÉQUIPEMENTS



■ Deux des six **courts de tennis de Fiancey** ont été **entièrement restaurés** par la Ville qui les a refaits en utilisant une résine confortable pour les joueurs. En outre ces derniers ont été mis en accessibilité en 2017 pour 29 000€.

■ En 2017, la Ville a consacré 15 000 € à la **réfection de l'éclairage sportif** du terrain d'honneur des Brioux.

■ Une enveloppe annuelle de 15 000 € est consacrée à des **petits travaux réparatoires de la piscine** des Mails.



**AVENIR : la future piscine intercommunale qui sera implantée sur le terrain enherbé jouxtant la RD 1075. Elle devrait être mise en fonction à l'horizon 2020. Coiffée d'une toiture végétalisée, elle proposera un espace couvert de 2 487 m<sup>2</sup> environ dans lequel on retrouvera notamment un bassin sportif de 375 m<sup>2</sup>, un bassin destiné à la récupération, l'apprentissage et l'aquagym de 120 m<sup>2</sup>, et une pataugeoire de 30 m<sup>2</sup> en plus des vestiaires, des sanitaires et des locaux administratifs. Un espace extérieur comprendra un bassin spécialement dédié à la détente et aux loisirs prolongé d'une pelouse solarium de 1 500 m<sup>2</sup>. Le montant prévisionnel des travaux de construction et d'aménagement des abords est estimé à 6 435 000 € hors taxes, hors frais d'honoraires et d'assurance.**

## » LOISIRS



■ Depuis 2015, l'USSE organise une grande Fête du sport qui conclut la saison sportive. La Ville, qui soutient cette manifestation d'un point de vue logistique, a aussi proposé de profiter de l'occasion pour y organiser la cérémonie de remise des Victoires du Sport qui se déroulait jusqu'alors durant la journée Associations en Fête.

■ La Ville a fait en sorte que la section athlétisme de l'USSE puisse en 2017 organiser sur la piste du complexe Jean Balestas le **Meeting 4H rassemblant des athlètes spécialistes** du 400 m haie pour une compétition de niveau national.



# Développement économique



■ 5, c'est le nombre d'enseignes de restauration qui ouvriront prochainement sur le site de l'ex-Etamat.

■ 35, c'est en moyenne le nombre de commerces de proximité qui participent chaque année à la traditionnelle "Tombola de Noël" organisée par l'Association des commerçants de Saint-Egrève avec le soutien financier et logistique de la municipalité.



Ville à vivre au cadre de vie exceptionnel et aux équipements publics de qualité, Saint-Egrève a une autre corde à son arc : son dynamisme économique. Forte de 16 315 habitants, riche de 830 entreprises, la ville profite d'une situation géographique privilégiée au cœur d'un vaste bassin qui a toujours favorisé une véritable culture entrepreneuriale génératrice d'emploi et de richesses. Symboles de cette bonne santé économique, les deux zones économiques intercommunales de "Vence Eco-parc" et de "l'ex-Etamat" à l'entrée nord de la commune se développent à grande vitesse. Elles accueillent désormais en leur sein des entreprises de pointe comme Photoweb ou encore la dernière génération de grandes surfaces de bricolage Leroy-Merlin. Pour les accompagner dans leurs recrutements, la MEEN mobilise ses compétences.

## Le "boom" des zones économiques

# Intercommunalité

Cela fait maintenant deux ans que la Loi de Modernisation de l'Action Publique et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) a fait de la communauté d'agglomération grenobloise l'une des 15 Métropoles françaises. En matière de transfert de compétences, la nouvelle Métropole est devenue l'interlocutrice privilégiée dans deux nouveaux domaines importants impactant la vie quotidienne des habitants : la voirie et l'eau potable. Par ailleurs, La Métro continue de gérer l'assainissement (eaux usées et pluviales) et la collecte/traitement des déchets ménagers ainsi que le tri sélectif. Pour la gestion de l'espace public, la commune a gardé toutefois la responsabilité d'un certain nombre de compétences notamment en matière de propreté urbaine et d'éclairage public.



## La création de la Métropole grenobloise

**A venir : En novembre 2015, dans le cadre de ses nouvelles compétences, la Métropole a lancé la concertation sur le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Elle devrait se poursuivre jusqu'en 2019, date à laquelle le PLUi devrait être adopté en Conseil métropolitain. Le PLUi se substituera alors aux documents d'urbanisme existants dans les 49 communes membres afin de garantir une politique d'aménagement du territoire globale et cohérente.**

## Bourse aux plantes

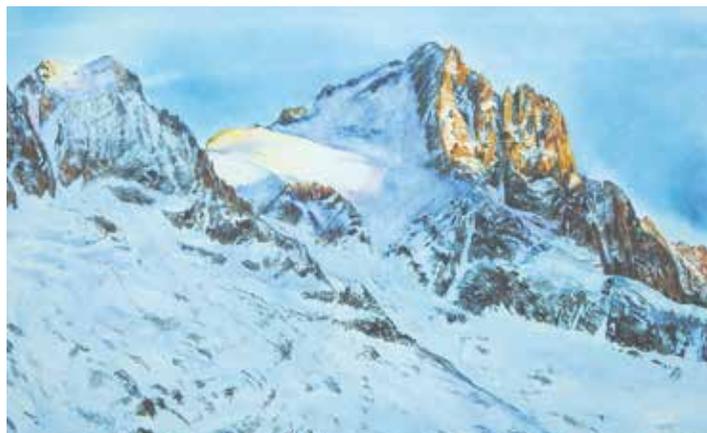
L'Union de quartier de la Monta propose le samedi 18 novembre de 9h à 12h sur le marché de la Monta Place Pompée une bourse aux plantes, bulbes et arbustes d'automne. Comme pour la bourse aux plantes proposée au mois d'avril, les habitants sont invités à venir échanger avec leurs voisins des graines, des bulbes à fleur et autres arbustes à replanter.



## Tout miel !

Les gourmands vont compter les jours jusqu'aux 25 et 26 novembre, dates auxquelles est organisé le traditionnel week-end "Miel, arts et saveurs" à l'Espace Robert Fiat. Pour mémoire l'événement rassemble bien évidemment des apiculteurs qui viennent une fois de plus présenter toute la richesse des productions de leurs ruches. Mais ces derniers sont aussi accompagnés par des artisans et des associations qui proposent au public de découvrir et d'acquérir leurs produits solidaires. ■

## Guy Tournier au sommet de son art



Amoureux des paysages alpins, Guy Tournier traduit en images les émotions que lui transmettent les montagnes de Chartreuse, du Vercors, d'Oisans ou du Parc des Ecrins. Pour l'artiste, aquarelle, acrylique, gouache, plume, fusain, crayon... toutes les techniques sont bonnes pour figer sur la toile un rayon de soleil qui caresse des sommets enneigés ou

des brumes matinales qui ne demandent qu'à se dissiper... Pour découvrir ces paysages parfois vertigineux et accompagner Guy Tournier dans ses randonnées, les Saint-Egrévois sont invités à le suivre dans un voyage immobile à travers ses œuvres à l'occasion d'une exposition proposée en mairie du 9 au 19 novembre. ■

**REVEILLON** : pour commencer la nouvelle année 2018, le comité des fêtes prépare dès maintenant sa soirée réveillon à l'Espace Robert Fiat. En savoir + : 06 75 06 21 21

## Mobilisation pour "Les Arts en fête"

L'exposition des artistes amateurs saint-égrévois revient du 7 au 17 décembre. Cette année, les artistes sont invités à s'inspirer du rouge pour proposer à la ville leurs créations plastiques. Couleur fascinante, chaleureuse, énergique, pénétrante et qui remue les passions, le "rouge" tel qu'il est vu par les Saint-Egrévois, devrait donc se dévoiler au travers de 1000 nuances.

Un prix sera remis le soir du vernissage à l'artiste dont l'œuvre aura retenu le plus l'attention du jury. Cette exposition est ouverte aux Saint-Egrévois et aux artistes amateurs qui s'expriment dans une association locale. Pour participer, il suffit de déposer



ses œuvres (limitées à deux) à l'accueil de la mairie entre le lundi 27 novembre et le vendredi 1<sup>er</sup> décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h15. ■

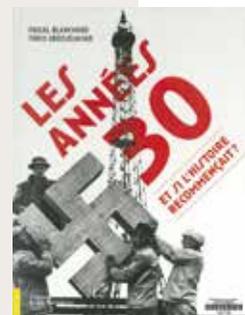
**A noter** : le vernissage est prévu le jeudi 7 décembre à 18h30.

## le temps de lire

### Secteur ADULTE

**Les Années 30 et si l'histoire recommençait ?** de Pascal Blanchard, Farid Abdelouahab chez la Martinière

Cet ouvrage n'est pas qu'un livre de photographies ou d'affiches des années 30, ce n'est pas simplement un travail d'historiens, c'est aussi un regard en va-et-vient permanent entre hier et aujourd'hui. L'histoire ne recommence jamais, elle n'est jamais identique, mais les mécanismes que déclenche une crise mondiale peuvent se retrouver dans le présent.



### Secteur JEUNESSE

**Le petit livre pour parler du handicap** chez Bayard jeunesse

A travers les réponses d'une pédiatre à des questions d'enfants : comment on fait quand on est handicapé ? Comment une personne aveugle retrouve-t-elle sa maison ? Est-ce que ça fait mal d'être handicapé ? Si on se moque, est-ce qu'on est raciste ? Pourquoi il y a des personnes handicapées ? Un petit livre à lire (absolument) en famille pour parler simplement du handicap, apprendre à respecter les différences liées au handicap, accepter chacun tel qu'il est.



# LA VENCE SCENE

## Les lundis cinéma du CCAS

Une fois par mois, le CCAS de Saint-Egrève propose aux seniors de la ville de venir partager un moment convivial lors d'une séance suivie d'une collation. Le 6 novembre, c'est "L'école buissonnière" de Nicolas Vanier avec François Cluzet qui est programmée à 14h !  
**En savoir + : 04 76 56 53 05.**



## LE SAVIEZ VOUS ?

La Vence Scène propose aussi du cinéma en temps scolaire en participant aux dispositifs "Ecole et cinéma", "Collège au cinéma" et "Lycéens et apprentis au cinéma". Ainsi, le complexe culturel municipal met à disposition des enseignants une programmation à destination des élèves à chaque rentrée de septembre. Les enseignants ont aussi la possibilité de soumettre la projection d'un film en fonction de leur programme scolaire.



**Vendredi 24 novembre à 20h**

## Fabuleuses "Fables"

Les fables de La Fontaine, on croyait les connaître. Mais ça c'était avant. Avant que la compagnie Tàbola Rassa balaye les a priori du public et propose une adaptation spectaculaire et déjantée de 15 textes de Jean de La Fontaine dans leur spectacle sobrement intitulé "Fables"! Olivier Benoit et Alexandre Jean, les deux comédiens, font défiler toute une clique d'animaux curieusement humains. D'un journal, d'un carton ou d'un sac en plastique, ils font surgir une galerie cocasse et étonnante où chaque personnage cache un animal et chaque animal... un homme. Une belle folie burlesque pour le plaisir des grands et la joie des plus jeunes. ■



**SCOLAIRE** : une séance réservée au public scolaire, du CMI à la 5<sup>e</sup>, est proposée le 24 novembre à 14h

**Samedi 25 novembre à 20h**

## Tremplin Jeunes Talents "Danses"



Après une édition "dances urbaines" qui a fait sensation et salle comble en 2015, le Tremplin Jeunes Talents s'ouvre cette année à toutes les danses afin de faire découvrir au public saint-égrévois les talents de demain ! Le concept de cette soirée est d'offrir à des artistes solos ou à des groupes émergents de danse de toute la région la possibilité de se produire sur scène devant une salle

déchaînée et un jury composé à la fois de professionnels du monde du spectacle et de quelques spectateurs tirés au sort. Ces "VIP" auront la lourde charge ce soir-là de désigner les grands gagnants du Tremplin. Une fois de plus, la soirée est organisée en partenariat avec le Pôle jeunesse de la Ville de Saint-Egrève qui, bien évidemment, participera au show ! ■

**GAGNANT** : en plus de son prix (et de la gloire), le gagnant du Tremplin reviendra à La Vence Scène le 13 mars 2018 à 20h pour se produire en première partie du spectacle "Les Bords du monde" d'Ophélie Théâtre

**COMPLET** : "Et pendant ce temps là Simone Veille" programmé le 1<sup>er</sup> décembre à La Vence Scène affiche déjà complet. C'est le 3<sup>ème</sup> spectacle de la saison à jouer à guichets fermés

**COMPLET (BIS)** : Alban Ivanov et son "élément perturbateur", le spectacle d'humour organisé à La Vence Scène par Rémi Perrier Organisation le 16 novembre à 20h30 affiche lui aussi complet

# l'agenda du 6 au 22 novembre

LUNDI 6 NOVEMBRE

**Permanence** Info énergie de l'ALEC à l'Hôtel de Ville gratuite sur rendez-vous au 04 76 00 19 09. De 14h à 17h.

DU 7 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE

**Mois de l'accessibilité**, exposition "Regards croisés" par les Ateliers de Création du SAJ La Monta / Allobroges et le projet "Jardins Imaginaires en Terre Hospitalière" à la bibliothèque Barnave et au Patio. Vernissage en musique avec L'Unisson le 23 novembre à 15h à la bibliothèque Barnave.

MARDI 7 NOVEMBRE

**Atelier numérique**, "explorer Libre Office Writer" à la bibliothèque Barnave. 17h30.

MERCREDI 8 NOVEMBRE

**L'heure du conte** pour les 0-3 ans à la bibliothèque à Rochep-leine. 10h30.

JEUDI 9 NOVEMBRE

**Mois de l'accessibilité** questions de parents, questions d'acteurs "L'accès des enfants et des jeunes en situation de handicap dans les structures de loisirs de la commune" à la MSF. 20h.

DU 9 AU 19 NOVEMBRE

**Exposition** Guy Tournier dans les salons de l'Hôtel de ville. Vernissage le 9 novembre à 18h30.

VENDREDI 10 NOVEMBRE

**Loto** du Club des Mails à l'Espace Visancourt. 14h.



SAMEDI 11 NOVEMBRE

**99<sup>e</sup> anniversaire** de l'Armistice du 11 novembre 1918, cérémonie au Monument aux Morts et au Carré Militaire. 11h30.

DIMANCHE 12 NOVEMBRE

**Handball**, l'équipe senior garçons N3 de l'USSE reçoit Vizille à 13h30.

**Loto** du tennis de table à l'Espace Robert Fiat. 14h30.

**Handball**, l'équipe senior filles N3 de l'USSE reçoit Tassin. 15h30.

MERCREDI 15 NOVEMBRE

**Loto** du Club des Bonnais à la MSF. De 14h à 17h.

**L'heure du conte** pour les 4 ans et plus à la bibliothèque Barnave. 15h30.

VENDREDI 17 NOVEMBRE

**Atelier numérique**, "Créer un diaporama avec Libre Office Impress" à la bibliothèque Barnave. Gratuit sur inscription. 10h.

**Soirée culturelle** franco-colombienne organisée par la MJC associée à la Momposina à l'Espace Robert Fiat dans le cadre de l'année croisée France / Colombie. De 19h30 à 22h.

En savoir + : 04 76 75 47 25

www.mjc-st-egreve.fr

ou 06 12 02 34 35.

SAMEDI 18 NOVEMBRE

**Un Café chez Antoine** à la bibliothèque Barnave. 10h.

**Coup de projecteur sur...** The Beatles : eight days a week à la bibliothèque Barnave. 17h.

**Basket**, match de l'équipe senior féminine I au gymnase L. Terray. 18h.

**Basket**, match de l'équipe senior masculine I au gymnase L. Terray. 20h30.

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 NOVEMBRE

**Bourse aux livres** à la MSF par les scouts et guides de Saint-Egrève pour financer un projet de solidarité. De 14h à 18h le samedi et de 10h à 17h le dimanche. Tél : 07 81 15 97 53

www.scouts-stegreve.com

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

**Cross de la Ville** au Parc de Fiancéy. Dès 10h30. Voir aussi p.5.

MARDI 21 NOVEMBRE

**Atelier numérique**, "Découvrir les premières bases du code pour le web" à la bibliothèque Barnave. 17h30.

**Question de parents**, questions d'acteurs, "Harcèlement, c'est l'affaire de tous". Soirée d'information et d'échanges animée par la psychologue Christine Cannard à La Vence Scène. 20h.

JUSQU'AU 27 NOVEMBRE

**Enquête publique** relative à l'aire de grand passage au niveau du Pont Barrage à l'Hôtel de Ville. Permanence du commissaire enquêteur en mairie le 23 novembre de 17h30 à 19h30.

## LA VENCE SCÈNE cinéma



### ► Le sens de la fête

Le 11 novembre à 16h ; le 13 nov. à 17h30.

### ► Corps et âme (VOSTF)

Le 15 novembre à 20h30 ; le 17 nov. à 17h30 ; le 19 nov. à 20h ; le 20 nov. à 20h.

### ► Daddy cool

Le 15 novembre à 15h ; le 17 nov. à 18h ; le 18 nov. à 20h30 ; le 19 nov. à 18h ; le 21 nov. à 20h30.

### ► En attendant les hirondelles (VOSTF)

Le 15 novembre à 18h ; le 16 nov. à 20h ; le 18 nov. à 20h ; le 19 nov. à 17h30 ; le 21 nov. à 18h.

### ► Le fidèle

Le 15 novembre à 20h ; le 17 nov. à 20h ; le 20 nov. à 20h.

### ► Sans adieu

Le 15 novembre à 16h ; le 16 nov. à 17h30 ; le 18 nov. à 17h ; le 19 nov. à 16h.

### ► Tout nous sépare

Le 15 novembre à 18h ; le 17 nov. à 20h30 ; le 18 nov. à 15h et 17h30 ; le 19 nov. à 20h.

### ► Des trésors plein ma poche

Le 18 novembre à 15h (séance animée)

### ► Un conte peut en cacher un autre

Le 18 novembre à 16h ; le 19 nov. à 15h.

### ► Knock

Le 7 novembre à 20h.

### ► La Belle et la Meute (VOSTF)

Le 7 novembre à 20h30.

### ► Logan Lucky

Le 8 novembre à 20h (VOSTF) ; le 10 nov. à 20h ; le 11 nov. à 16h (VOSTF) ; le 12 nov. à 20h (VOSTF)

### ► Opération casse-noisette 2

Le 8 novembre à 14h ; le 11 nov. à 14h et 18h30 ; le 12 nov. à 15h.

### ► Carré 35

Le 8 novembre à 20h30 ; le 10 nov. à 18h ; le 11 nov. à 18h30 ; le 12 nov. à 20h30 ; le 13 nov. à 20h.

### ► Epouse-moi mon pote

Le 8 novembre à 16h ; le 10 nov. à 20h ; le 11 nov. à 14h ; le 12 nov. à 18h ; le 14 nov. à 20h.

### ► Carbone

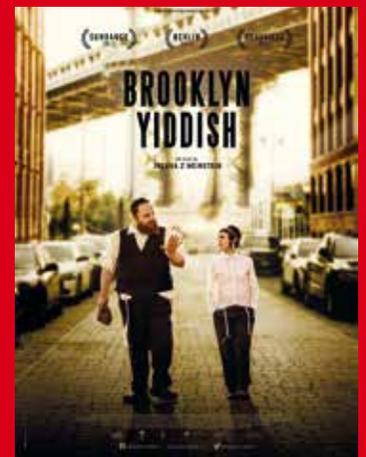
Le 8 novembre à 17h30 ; le 9 nov. à 20h ; le 11 nov. à 20h30 ; le 12 nov. à 17h ; le 13 nov. à 20h.

### ► Brooklyn Yiddish (VOSTF)

Le 8 novembre à 18h ; le 9 nov. à 20h ; le 12 nov. à 16h ; le 14 nov. à 20h.

### ► Thor : Ragnarok

Le 8 novembre à 14h ; le 10 nov. à 17h30 ; le 11 nov. à 20h30 ; le 13 nov. à 17h30.



## ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**  
Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15  
(accueil standard jusqu'à 18h15, fermeture des portes de l'Hôtel de Ville à 18h). Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h30  
(horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et après prise de rendez-vous préalable). Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15.

**CCAS :** **04 76 56 53 47**  
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.  
Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

**Permanence des élus :**  
Cabinet du Maire : **04 76 56 53 41**  
Daniel Boisset, sur RDV  
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**  
Conseil départemental  
Catherine Kamowski **04 76 94 28 25**  
Député de la 5<sup>e</sup> circonscription de l'Isère, sur RDV  
au 1, rue Conrad Killian, 38950 Saint-Martin-Le-Vinoux  
circo3805@gmail.com

**Archives municipales :** **04 76 56 53 04**

## PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**  
Mardi, 8h30-11h30.  
Conseil en énergie : **04 76 00 19 09**  
1<sup>er</sup> lundi de chaque mois, 13h30-16h30.  
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**  
Ecrivains Publics : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois, 9h-11h.  
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.  
Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**

Permanence chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève

Permanence juridique : 1<sup>er</sup> jeudi du mois, 17h-19h30 et 3<sup>e</sup> mercredi du mois, 16h-18h30

Médiation : **04 76 56 53 00**  
Edouard Tournier, conciliateur de Justice, sur RDV en mairie  
Point Ecoute : **06 48 46 75 94**  
Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi, 9h-13h à la Maison des Solidarités et des Familles

Centre de planification et d'éducation familiale :  
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**  
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30  
ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

## SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**  
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**  
12 rue des Peupliers  
Pompiers : **18** ou **112**  
Secours en montagne, Isère : **112**  
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**  
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

## SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**  
Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

## SERVICES PUBLICS

MEEN **04 76 13 18 05**  
(Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron)  
4 av Général de Gaulle. Information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. www.meen-neron.com

**La Poste** : 63, av. du Général de Gaulle **3631**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h,  
jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h.  
ou Rue Louis Neel

**SNCF** Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**  
Pas de permanence sur place, borne automatique à disposition.

**Trésorerie Principale :** **04 76 75 32 79**



**Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 59 59**

Voirie : n° vert **0 800 805 807**  
Déchets : n° vert **0 800 500 027**  
Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**  
Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45  
régie assainissement **04 76 59 58 17**  
Eau potable : permanence le 3<sup>e</sup> jeudi du mois 13h30-18h.  
• Abonnement et factures : **04 57 38 47 95**  
• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**  
soir et week-end **04 76 98 24 27**

## PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. Urgences : 3915

Du 04 au 10/11 : pharmacie Chaliar **04 76 75 43 42**

Domaine Barnave

Du 11 au 17/11 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux

Du 18 au 24/11 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

centre commercial "La Pinéa"

Du 25/11 au 01/12 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**

centre commercial "Les Charmettes"

Du 02 au 08/12 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 09 au 15/12 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

**Julien MOURIER**  
**Espaces Verts**  
**DEVIS GRATUIT**

Entretien Espaces Verts - Elagage  
Taille de haies - Débroussaillage - Tonte  
**Tél: 06 70 86 92 05**

**color'i** *des idées cadeaux par milliers!*

Votre magasin créatif sur Saint-Egrève

L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts  
Loisirs Créatifs  
Encadrement  
Eveil Artistique

Lundi: 14h-19h  
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h  
Samedi: 9h30-19h  
8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18  
www.colori-grenoble.fr

**40, rue du Pré Didier**  
**38120 LE FONTANIL**  
**04 76 56 07 22**  
**www.sntp.fr**

**AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS**  
**TERRASSEMENTS - CANALISATIONS**  
**Société Nouvelle de Travaux Publics**

**PUBLI**  
**Z**  
**COMMUNICATION**

Communication Edition Regie publicitaire

**PUBLI Z COMMUNICATION**  
8, rue de Mayencin - 38400 Saint Martin d'Hères  
**04 76 44 63 76**



## Groupe

### Priorité Saint-Egrève

#### Saint-Egrève, une ville où il fait bon vivre et travailler

En parcourant le dossier consacré au bilan de l'équipe depuis 3 ans, vous verrez notre travail collectif. Celui d'une équipe de 26 élus et plus, puisqu'il y a ceux qui ne sont plus là. Cet élan commun est une aventure de longue haleine qui repose sur des convictions fortes du bien vivre ensemble et sur des méthodes rigoureuses en lien avec les services municipaux. Nous vous livrons un point d'étape mais ce n'est pas pour autant une finalité puisqu'il reste la seconde partie à réussir.

En tant qu'habitant vous vivez Saint-Egrève comme nous, mais n'oublions pas ceux qui y travaillent au quotidien. Que l'on soit commerçant, artisan ou bien un grand groupe, notre ville offre des opportunités de développement aux entreprises. Et là où il y a de l'emploi il y a du bien vivre qui profite aux Saint-Egrévois. Nous le voyons chaque jour, nos rues évoluent avec de nouvelles enseignes et de nouvelles offres. Nous pensons aussi bien aux petits commerçants dans les différents quartiers que le long de l'Isère avec les zones économiques. Demain un nouveau restaurant, une nouvelle brasserie, un nouveau service. Saint-Egrève est depuis longtemps une terre d'accueil des entreprises. Elles ont fait la richesse de notre territoire par l'attrait qu'elles génèrent. De grands groupes ont décidé de s'y installer et avec eux, souvent des salariés qui ont alors découvert notre cadre de vie privilégié.

Aujourd'hui, même si la compétence économique dépend de la métropole pour une gestion organisée sur l'ensemble d'un bassin de vie, l'équipe municipale assure un rôle de conseil et de proximité. Qui mieux que les élus locaux connaissent l'équilibre entre le petit commerce et les grandes enseignes ? Alors pour continuer à vivre dans une ville vivante, achetons local !

Pascal de Filippis  
Président de "Priorité Saint-Egrève"  
[facebook.com/prioritesaintegreve](https://www.facebook.com/prioritesaintegreve)

## Groupe

### Saint-Egrève Autrement

#### Des Associations de Quartier fragilisées par la politique de la majorité

Les Associations de Quartier (AQ) sont des mouvements populaires essentiels pour le vivre ensemble. Emanations locales naturelles, indépendantes et autonomes, elles ont pour objet principal de promouvoir les relations sociales à travers leurs multiples actions. Elles sont nombreuses à St-Egrève qui a précisément une "structure" de quartiers, aux identités propres. Bien qu'essentielles cependant, les AQ sont à bout de souffle. En témoigne la situation de l'association de quartier de Rochepleine : l'Association Rochepleine la Roselière (ARR), qui vient de cesser ses activités au mois d'octobre 2017, après plus de 30 ans d'existence ! C'est tout d'abord pour nous l'occasion de rendre hommage au travail de l'ensemble des bénévoles qui se sont succédés depuis 1986 et qui ont profondément œuvré pour la qualité de vie dans ce quartier. Mais c'est aussi l'occasion de nous interroger sur les raisons des difficultés que vivent les AQ.

Même si leur fragilité est une tendance qui se retrouve un peu partout dans le monde associatif, et a des causes multiples, nous pensons que la politique conduite par la majorité, à travers notamment l'établissement des Conseils des Habitants (CdH), a fragilisé encore un peu plus les AQ. Si nous ne doutons pas de la sincérité des habitants qui s'impliquent dans les CdH et dont nous saluons les travaux, il est pour nous évident que cet organe, mis en place par cette majorité, a pour but principal de communiquer sur une "politique participative". En contrôlant l'agenda, les huis clos des travaux et la communication des CdH, la majorité ne donne aucun gage de sincérité. La démocratie participative doit pour nous s'appuyer sur les associations de quartier existantes, et stimuler leur éclosion dans les nouveaux quartiers. Ce sont ces structures indépendantes qui ont une véritable légitimité à nos yeux. Nous appelons les habitants à faire vivre leurs Associations qui sont seules aptes concrètement à faire vivre nos quartiers au jour le jour.

F. Charavin, JM Puech et H. Belrhali  
[hassan.belrhali.ps@gmail.com](mailto:hassan.belrhali.ps@gmail.com)

## Groupe

### Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

#### Vous êtes plutôt chat ou chien ?



Selon une enquête Ipsos, un foyer sur 2 possède un animal domestique, 1/3 a un chat et 1/5 un chien. C'est indéniable, nos amis les bêtes jouent un rôle positif dans la vie de ceux qui en possèdent. Beaucoup disent qu'avoir un animal augmente leur bien-être et qu'ils se sentent moins seuls.

À l'échelle de St-Egrève, il doit y avoir au moins 3500 chats & chiens. Ce nombre important nécessite que chacun, avec la Ville, réfléchisse à la place que l'on doit donner à nos animaux de compagnie et s'assurer d'une bonne cohabitation. Pour le bien-être de tous, les propriétaires sont tenus de veiller à ce que leur animal provoque le moins de nuisance possible en matière par exemple d'aboiements répétés ou à cause d'un problème d'hygiène, souvent dans l'espace public. Qui n'a pas joué enfant dans l'herbe dans un parc, ou adulte sur un trottoir, et marché là où il ne fallait pas ? Comment ne pas s'étonner de voir gambader librement de gros chiens, non tenus en laisse, alors que c'est obligatoire et que cela peut effrayer des gens ?

Si les propriétaires doivent respecter les règles, la Ville devrait s'emparer de ce sujet et les y aider, réfléchir à mieux partager les espaces publics disponibles. Peut-être faut-il créer des aires récréatives et adaptées à leurs besoins comme cela se fait ailleurs ? Elle doit s'assurer régulièrement du réassort des sacs canins et multiplier les lieux où en trouver. De même qu'il est de son rôle de prévenir les éventuels conflits.

L'idée est que tous, nous cohabitons et d'éviter ainsi de s'entendre comme chien et chat !

Laurent Amadiéu, Brigitte Ruef, Eric Bruyant

## Groupe

### Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

#### St-Egrève doit changer de cap !

Selon la majorité municipale la santé financière de la ville est saine. St-Egrève échapperait à toutes les difficultés que rencontrent les communes asphyxiées par la politique gouvernementale, dénoncée par le Congrès des Maires de l'Isère, toutes opinions politiques confondues ?

Oui, le budget de la Ville est en équilibre ! Mais la majorité ne s'oppose pas aux restrictions imposées par l'Etat (- 304 000 euros) et s'adapte : ainsi depuis 3 ans les moyens alloués au fonctionnement des services sont en diminution de 3,40 % chaque année. La qualité du service public est remise en cause. La suppression de la taxe d'habitation par le Président Macron est plus que préoccupante. Sans réaction de la majorité...

Le Conseil Départemental cherche à vendre l'entreprise VFD au groupe européen CUBE, bien que le Conseil Régional puisse, avec la loi NOTRe, en assurer la gestion. Une commune comme la nôtre devrait agir pour préserver le devenir du service public et des salariés. Mais c'est le silence qui prédomine malgré l'existence d'un dépôt VFD sur notre territoire !

Autre préoccupation, l'augmentation pour les retraités de 278 % (et de 37 % pour les jeunes) des transports en commun ! Cette décision est loin d'aller dans le sens du développement des transports en commun qui passe, entre autre, par la gratuité comme l'ont déjà décidé plus de 40 villes. Autre remise en cause du service public : la fermeture du guichet SNCF de notre gare. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, personne n'accueille et ne renseigne plus le public, et pourtant c'était très utile et apprécié des usagers. Qu'ont fait les élus pour maintenir cette gare ouverte ? Certains diront que ce n'est pas de leur compétence ! Mais rien n'empêche d'intervenir pour obtenir la réouverture de cette gare, de lutter et rassembler les usagers ! C'est l'intérêt des habitants qui est en jeu.

La situation doit conduire à l'action pour préserver et améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. Telle est la conception d'un-e élu-e au plus près des préoccupations des habitants.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche – PCF  
<https://gaucheauthentiquetsegreve.wordpress.com/>

**PUBLI**

L'essor de vos idées



*Communication  
Régie publicitaire*



Une stratégie de communication  
authentique, positive et durable.

8, rue de Mayencin - 38400 St Martin d'Hères

Tél. 04 76 44 63 76 - Fax 04 76 42 48 88

E-mail : [publiz@wanadoo.fr](mailto:publiz@wanadoo.fr)



## L'accession abordable sécurisée

St-Martin-Le-Vinoux  
CHARL'&STONE



T3 à partir de  
142 000 €\*  
Lot n° C102

T4 à partir de  
169 000 €\*  
Lot n° A302

EN AVANT-PREMIÈRE

20 appartements du T2 au T4 (accession à la propriété)

04 76 68 38 60  
[www.isere-habitat.fr](http://www.isere-habitat.fr)



« Une grande idée,  
nous avons fait un métier.  
LES COOP'HAUT »

isère  
**habitat**  
notre métier, vous accompagner



\*Sous conditions de plafond de ressources et sous réserve d'éligibilité à la location accessoire.

Nouveau Magasin

# BAROISconcept



**BAROISconcept**

3, rue du lac  
Avenue de l'île brune  
38120 St Égrève  
04 76 47 11 56

Agencement  
Cuisine  
Décoration  
Mobilier  
Arts de la table  
Électroménager  
Possibilité de sur-mesure



**atelier Alain Barois**  
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève  
04 76 75 77 37  
06 80 84 23 53




**Alpes Bois Verdures Services**

**Entreprises et particuliers**

**Bois de chauffage & Bois d'allumage**  
Bûches de bois compressées (jour, nuit)

**Entretien d'espaces verts**  
Tonte, taille de haies  
Débroussaillage, élagage  
Evacuation de déchets végétaux

Contact : Stéphane Vallier - Tél. 06 78 34 65 12  
Web : [www.alpesboisverdureservices.fr](http://www.alpesboisverdureservices.fr) - email : [alpesbois38@gmail.com](mailto:alpesbois38@gmail.com)



**MARBRERIE DE LA VENCE**

**Christian JEAN**

**FUNÉRAIRE • GRAVURE**

**Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26**

N° d'habilitation n° 9638046

L'accession  
abordable sécurisée

**ST-EGREVE**

T2 à partir de  
139 000 €\*  
Lot n° 202

T3 à partir de  
169 000 €\*  
Lot n° 203  
avec garage

**EN AVANT-PRÉMIÈRE**  
T2, T3 et T4

04 38 12 46 10  
[www.isere-habitat.fr](http://www.isere-habitat.fr)

isère habitat  
notre métier, vous accompagner

\*Sous conditions de plancher de construction. Prix en location accession pour réserves d'habitat et sous réserve de l'ajout d'un crédit.



**XXL maison**

**OUVERTURE**  
**NOUVEAU CONCEPT**

**MOBILIER DESIGN & DÉCORATION**

**yvrai ameublement** | AVENUE DE L'ÎLE BRUNE | **SAINT EGREVE**